

Le point sur ■



>Saôneor

Le plus grand parc industriel entre Paris et Lyon

L'État, la Région, le Département et le Grand Chalon unissent leurs forces pour faire de Saôneor – l'ex ZI Nord –, à ce jour le plus grand parc industriel entre Paris et Lyon, un moteur de croissance pour l'économie et l'emploi. Une opération exemplaire de 66 millions d'€.

Si le Grand Chalon a décidé d'offrir une cure de jeunesse et de développement à sa zone industrielle nord, c'est parce qu'elle le vaut bien. Ce vaste secteur dédié à l'implantation d'entreprises dans les années 1950 et 1960 constitue en effet le plus grand parc industriel entre Lyon et Paris, en termes de surface et de potentiel de croissance. Le domaine industriel Chalon-Bourgogne, dans son ensemble, couvre plus de 550 ha. Il accueille actuellement plus de 300 entreprises et génère environ 6 600 emplois. Mais il dispose surtout

d'une importante réserve de terrains et de bâtiments disponibles à court ou moyen terme pour l'implantation et le développement d'entreprises. Malheureusement, ce secteur emblématique du Chalon du XX^e siècle a beaucoup vieilli depuis les « années Kodak » et il devenait urgent de le remettre à niveau afin de lui rendre sa vocation de moteur de la croissance de l'agglomération. C'est tout l'objectif de l'ambitieux projet Saôneor en cours de réalisation. L'État, la Région, le Département et le Grand Chalon unissent leurs efforts, investissant massivement 66 millions d'euros. Du jamais vu.

Saôneor, une pépite

Vécuté comme un séisme pour l'économie et pour l'emploi, le départ du géant de la photographie en 2005 a laissé des traces profondes. Malgré la mobilisation de moyens considérables, le Contrat de site, le plus important de France avec 167 millions d'euros, n'a pas permis d'atteindre les 2 500 emplois reconstitués qui étaient l'objectif initial. La crise de 2008, dans laquelle se débat encore notre économie, est en effet passée par là, bloquant à 800 le compteur du nombre d'emplois recréés. Mais la défection de Kodak a aussi permis de libérer des terrains et des bâtiments. Ils se trouvent au cœur géographique

Le projet 2011-2014

1 Offre foncière et immobilière disponible : réhabilitation du Campus (terrains + espace entreprises) : 10 M€

2 Bus à Haut Niveau de Service (HNS), aire d'accueil des poids lourds et parking relais : 1 M€

3 Aménagement de la réserve foncière : 25 M€

4 Raccordement après 2^e à l'autoroute A6 (étude lancée en 2011 en vue de la réalisation de cette nouvelle desserte de Saôneor) : 30 M€



Un nouvel échangeur

Symbole de cette volonté de promouvoir une zone unique et cohérente : l'ouverture du Campus industriel. Le site de l'ex-usine Kodak sera ouvert sur l'extérieur dans les prochains mois (suppression des barrières d'accès et des postes de garde) et donc « fondu » dans l'ensemble Saôneor. Parallèlement, la collectivité a prévu d'investir 850 000 euros pour sécuriser, par la fermeture de bâtiments et la pose de clôtures notamment, une dizaine d'entreprises du Campus, qui pourront ainsi continuer à exercer leurs activités sur le site. D'importants travaux de voirie seront également lancés : retraitement des voiries internes (élargissement, réaménagement...) et construction de nouvelles voiries pour assurer ou pour améliorer certaines dessertes. L'investissement le plus lourd en termes d'infrastructures sera consacré à la construction d'un nouvel échangeur au nord du péage actuel de Chalon-nord de l'autoroute A6. « Nous avons plaidé avec succès auprès du Conseil général de Saône-et-Loire (NDLR: qui s'est engagé à hauteur de 10 millions d'euros) et de l'État pour basculer une partie des crédits en surplus

sur l'opération routière Droux-Cortelin en sortie de RCEA en faveur de la réalisation d'une bretelle de connexion directe de Saôneor avec l'autoroute A6 via un nouvel échangeur » explique Christophe Strugue. Cet échangeur sera donc raccordé à une nouvelle voie coupant l'ex-RN6 et assurant la liaison avec la zone. Le lieu de jonction avec la voirie existante reste pour l'instant à définir.

Le Grand Chalon a aussi réfléchi à la création de services « périphériques » destinés à faciliter la vie des entreprises et de leurs salariés. C'est ainsi qu'une aire de poids lourds et un parking relais seront construits à proximité de l'ex-usine Kodak. Le parking relais sera desservi par la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS). Ces bus de nouvelle génération, accessibles aux personnes handicapées, assureront un cadencement très rapide, au départ de la gare routière de Chalon. Une véritable révolution dans le transport urbain ! Le nouveau domaine Saôneor dispose également d'un réseau de fibre optique performant assurant un débit de grande capacité optimisé pour les activités industrielles et commerciales, d'une station de traitement des effluents

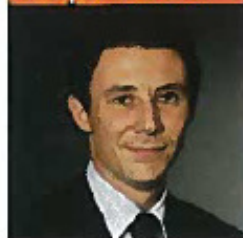
industriels à forte capacité (120 000 équivalent-habitants) significative du souci de prendre en compte les

impératifs du développement durable, et d'une nouvelle aire d'accueil des poids lourds.

Exonérations partielles

Saôneor sera classée Zone d'intérêt économique régional, ce qui la rend éligible aux fonds structurels et aux fonds européens. Le Grand Chalon en assurera une promotion active, à travers une plaquette – déjà éditée – symbole de ses ambitions et la création prochaine d'un site internet présentant les plans, les surfaces et les possibilités d'aménagement. Quant aux entrepreneurs, ils disposent désormais avec le nouveau Pôle de développement économique installé dans les locaux de l'ex-Sucrerie Rouge et réunissant les services de la collectivité, l'Aderc et la SEM Val-de-Bourgogne, d'un guichet unique où effectuer toutes leurs démarches, obtenir des aides et s'assurer d'un accompagnement. Cerise sur le gâteau, des exonérations partielles de taxe d'aménagement sont prévues pour inciter les entreprises à s'installer. Cela n'avait jamais été fait pour la ZI Nord. ■

>3 questions à...



BENJAMIN GRIVEAUX,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Notre objectif est de développer l'emploi. »

De quelles réserves foncières le Grand Chalon dispose-t-il dans la zone industrielle nord ?
Nous pouvons compter sur 29 ha de foncier disponibles immédiatement, et sur 80 hectares de foncier disponibles à court terme, auxquels il faut ajouter 10 000 m² d'immobilier tertiaire et 30 000 m² d'immobilier industriel. Il nous reste donc plus de 100 ha à aménager, 80 se situant au nord de la zone, dans la réserve foncière dont la collectivité s'est portée acquéreur. Cette opération fait partie du Plan de développement et d'aménagement Grand Chalon 2020, dont les objectifs sont de reprendre la maîtrise du foncier et de créer des zones dédiées à des thématiques industrielles ou à des pôles d'activité...

Avez-vous des contacts pour de futures implantations dans le domaine Saôneor ?

Notre premier objectif est de développer l'emploi. Nous avons des contacts encourageants. C'est parce qu'il y a des perspectives que nous avons procédé à cette réorganisation de la zone industrielle nord...

Qu'est-ce qui peut séduire les chefs d'entreprise ?

Ils disposent d'un produit fini et complet. L'effet de masse critique joue à plein dans le démarchage. Pouvoir s'installer dans une zone où il y a déjà des industriels est un argument décisif pour qui veut développer des synergies et des partenariats ou trouver des sous-traitants.